



Marc Bouiron, Françoise Paone, Bernard Sillano, Colette Castrucci et Nadine Scherrer (dir.)

## Fouilles à Marseille : la ville médiévale et moderne

Publications du Centre Camille Jullian

---

# Chapitre 4. Bilan de l'apport de l'archéologie à la connaissance de Marseille médiévale et moderne

Françoise Paone, Bernard Sillano, Marc Bouiron, Nadine Scherrer et Colette Castrucci

---

DOI : 10.4000/books.pccj.929

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 13 février 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782957155767



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

PAONE, Françoise ; et al. *Chapitre 4. Bilan de l'apport de l'archéologie à la connaissance de Marseille médiévale et moderne* In : *Fouilles à Marseille : la ville médiévale et moderne* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2011 (généré le 03 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/929>>. ISBN : 9782957155767. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.929>.

---

## Chapitre 4

# Bilan de l'apport de l'archéologie à la connaissance de Marseille médiévale et moderne

**L**e bilan que nous dressons à partir des données archéologiques couplées aux sources d'archives pour Marseille médiévale et moderne ne peut être qu'une ébauche bien partielle, soumise à l'actualité des nouvelles découvertes. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une présentation essentielle pour des périodes trop longtemps délaissées au profit d'une Antiquité si prestigieuse et attractive (Morel-Deledalle 1993, p. 8-11). D'un point de vue plus personnel, cela constitue également pour les auteurs de cet ouvrage un aboutissement de presque vingt ans de travail, d'investissement et d'interrogations.

Voici donc un aperçu de plus de dix siècles d'évolution urbaine commentée par le petit bout de la « lorgnette archéologique » qu'il est souvent bien difficile de mettre en parallèle avec les épisodes marquants de l'histoire de Marseille. La documentation présentée ici témoigne de périodes de renouveau urbain accompagnées d'évolution dans les modes de construction et les matériaux employés ; elle illustre également des phases de récession ou de destruction. Cette publication met également en évidence la prégnance de l'urbanisme médiéval partiellement remanié à partir du XVII<sup>e</sup> s. dans la ville ancienne, mais totalement repensé dans les anciens faubourgs appelés à devenir la Ville Nouvelle.

Le Moyen Âge connaît depuis quelques temps déjà une véritable renaissance. De grandes monographies de site ont été publiées : fouilles de l'abbaye Saint-Victor (Fixot, Pelletier 2004, Fixot, Pelletier 2009), des fouilles de Sainte-Barbe (Marchési *et al.* 1992) ou de la place Général-de-Gaulle (Bouiron 2001a). Les vestiges médiévaux dans leur ensemble ont été également l'objet de publications de synthèse, la plupart rédigés par M. Bouiron. Certains articles rassemblés dans les actes du colloque *Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René* (Bouiron *et al.* 2001a) constituent la première étape d'une lecture topographique des vestiges et édifices de la période médiévale, avec une présentation de la trame, des fortifications, des monuments religieux ou civils dont la plupart ont disparu. En 2009, durant la rédaction du présent ouvrage, une nouvelle impulsion est donnée par T. Pécourt qui dirige la publication d'un

livre de référence sur *Marseille au Moyen Âge, entre Provence et Méditerranée* (Pécourt 2009a). Cet ouvrage, dans lequel sont rassemblées de multiples contributions d'historiens et d'archéologues, trouve son origine dans un projet d'exposition initialement programmé en 2009 et inaugurée en juin 2010 par S. Clair, directrice des Archives Municipales de Marseille. Pour cette occasion, la revue *Marseille* a consacré un numéro spécial à Marseille Médiévale.

Si les Temps Modernes marseillais ont jusqu'à présent bien peu inspiré la littérature archéologique, des études ponctuelles ont cependant été publiées comme celles de la Manufacture royale de Poudre et Salpêtre (Castrucci 2007), et du Jeu de Paume (Sillano, Scherrer 2009). L'apport des historiens et historiens de l'art – et notamment R. Bertrand (Bertrand 2001b) et J.-J. Gloton (Gloton 1980) – est primordiale pour la compréhension de la parure monumentale de Marseille. Une analyse urbaine importante a, par ailleurs, concerné l'extension de la ville initiée par Louis XIV (Drousseau 1990). Enfin, le travail de l'Atelier du Patrimoine dirigé par D. Drocourt concerne le bâti civil sur tout le territoire marseillais en s'appuyant notamment sur l'ordonnement des façades et les matériaux employés<sup>893</sup>.

Aussi pouvons-nous considérer que si le présent ouvrage est une étape supplémentaire pour la connaissance de Marseille médiévale, il constitue surtout la première pierre d'une étude de la ville moderne à partir de sources archéologiques et archivistiques.

### 1. Synthèse chronologique (F. Paone, B. Sillano, M. Bouiron, N. Scherrer, C. Castrucci)

Les onze siècles qui séparent les derniers rois mérovingiens de la Révolution Française sont irrégulièrement documentés par l'archéologie. Aux périodes d'expansion, parfois courtes et fructueuses pour l'archéologie, répondent des périodes de récession qui le laissent muet.

<sup>893</sup> On signalera notamment la collection *Centre historique de Marseille. Méthodes de diagnostic, banque de données* ainsi que la publication sur le bâti ancien à Marseille réalisée en 1981.



Fig. 274. Marseille vers 1050 (M. Bouiron/Ville de Nice).

Aussi faire coïncider l'histoire du sol à l'historiographie relève de la gageure ; néanmoins, au terme de cette monographie, une confrontation est inéluctable. Nous avons choisi de l'étayer par des observations faites sur des chantiers récents que nous n'avons pu traiter dans ce recueil faute de temps.

Elle commence par un hiatus archéologique notoire à Marseille, le haut Moyen Âge, qui, malgré l'attention grandissante portée à cette séquence, conservée surtout en pied de pente, vers le port, mais dénuée de vestiges tangibles, n'a certainement pas encore livré tous ses secrets<sup>894</sup>. L'un d'eux pourrait être cette mystérieuse transmission de la trame viaire antique, parfois du parcellaire, alors que tout semble avoir été épierré jusqu'aux fondations bien avant les premières reconstructions au XI<sup>e</sup> s.

### 1.1. Un haut Moyen Âge bien peu documenté par l'archéologie

Notre connaissance de la Marseille antique tardive s'est étoffée au fil des fouilles, mais les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s. nous livrent fort peu d'indices. Au V<sup>e</sup> s., l'héritage prégnant du Bas-Empire se caractérise par le maintien du réseau viaire et de certains espaces et bâtiments publics tels le(s) forum(s) ou le théâtre. Durant la même période s'initie un renouveau urbain justifié par la présence des édifices de la nouvelle religion chrétienne : le monumental groupe épiscopal dominant la frange littorale en lisière de la ville et les nombreuses basiliques funéraires hors les murs (Guyon 2005, p. 291-302). Sur la rive nord du port, les entrepôts ou les thermes romains cèdent la place à des ateliers consacrés au travail des métaux mais aussi à l'habitat et la plupart des *domus* antiques, bien que modifiées, sont occupées jusqu'au VI<sup>e</sup> s. Aux confins de la ville, sur le versant nord des collines, l'habitat fait place très tôt à une occupation de type rural (Sillano *et al.* 2007a, p. 86), alors qu'*a contrario* dans les faubourgs, sur le comblement de la corne antique du port ou sur le site de l'Alcazar, les zones d'habitat se multiplient, parfois en lien avec une mise en culture des terres.

Au cours du VII<sup>e</sup> s., la croissance de Marseille, alors capitale de la Provence franque, se poursuit, mais la ville semble devoir répondre à plusieurs crises sanitaires lors des pestes de 643 et 689 (Guyon 1998, p. 63-64). Nous pensons que ces pandémies pourraient être en partie responsables d'une désertion partielle de certains quartiers de la ville antique et d'un éparpillement de la population.

Sur les versants nord-ouest et est de la butte des Moulins<sup>895</sup> (Rothé 2005, p. 496-499), aux phases d'épierrement succèdent des apports de remblais. Lorsque de nouvelles implantations sont constatées, elles revêtent parfois un caractère rustique comme sur la butte des Carmes (Bizot, Gantès 2005, p. 511-530 et Paone 2008). Sur la rive nord du port (Mellinand 2005) ou dans le secteur de la butte Saint-Laurent, les reconstructions qui définissent de nouvelles orientations ne survivent pas à la fin du siècle ou au début du siècle suivant. Enfin, il est bien difficile pour nous de mesurer l'impact du « château Babon » sur la morphologie de cette ville et le rôle qu'il a pu tenir dans la protection de la population. Dans ses derniers travaux, M. Bouiron propose de remonter la construction de cette enceinte réduite dans le 3<sup>e</sup> quart du VII<sup>e</sup> s., et d'étendre son emprise au-delà de la butte Saint-Laurent, en englobant le quartier épiscopal jusqu'au sommet de la colline des Moulins (Bouiron 2009b, p. 13-42). Les fouilles du Tunnel de la Major ont montré que dans ce secteur où, pourtant, le renouvellement des constructions est régulier depuis le V<sup>e</sup> s., des campagnes de destruction sur l'ensemble des îlots s'échelonnent entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. malgré la présence de l'enceinte épiscopale (Barra *et al.* 2005, p. 446-452).

Alors, face à des paysages finalement contrastés où les secteurs désertés se généralisent, le haut Moyen Âge semble davantage se définir comme une accentuation significative du déclin urbain, dans une période de forte instabilité politique. Après la dislocation du pouvoir mérovingien, la ville est dirigée par les patrices qui mènent la Provence vers une indépendance de plus en plus affirmée. Cette dissidence conduit Charles Martel entre 737 et 739 à piller la région et Marseille. La Provence est alors mise au pas (Bouiron 2009b, p. 31-34). Ces attaques semblent constituer l'événement majeur qui précipite le destin de la ville, entraînant la disparition de l'habitat *extra muros* (site de l'Alcazar – Bien 2004, p. 21-24). Une centaine d'années plus tard, la cité est de nouveau mise à sac par les Sarrasins puis dix ans plus tard, ce sont les pirates grecs qui pillent la ville et détruisent sa flotte, constituant ainsi un frein à l'activité portuaire. Alors que l'ouest de la cité est protégé par l'enceinte réduite du château Babon, la partie orientale, sous domination comtale, est délimitée par une enceinte réduite venant s'accoler au nord au rempart antique et se prolongeant jusqu'au port (Bouiron 2009b, p. 40). Établie durant les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. (?), son tracé fossile justifie peut-être en partie le prolongement du réseau de rues depuis le port jusqu'au sommet de la colline des Carmes.

<sup>894</sup> Nous renvoyons pour cette période à l'article de M. Bouiron (2009b).

<sup>895</sup> Fouilles des Pistoles et du Bon-Jésus.

L'absence de vestiges archéologiques due en partie à la multiplication de ces destructions brutales, s'explique par d'autres facteurs. Lorsqu'elles sont présentes en fouille, ces séquences ténues, souvent dépourvues de vestiges construits et difficilement datables<sup>896</sup>, sont l'objet d'une attention moindre et désignées comme de « simples remblais » bien succinctement décrits. Ainsi, dans la fouille de l'Alcazar, il ne nous est pas possible d'interpréter avec assurance comme étant les fameuses « terres noires » (Galinié 2004), ces fines couches de limon argileux de couleur brun et gris sur lesquels des traces ténues de mise en cultures ont été observées uniquement en coupe (Maurin, Voyez 2001, p. 294). Mais le fait que ces séquences soient scellées par des épisodes alluviaux durant le haut Moyen Âge sur ce site mais également dans le bourg des Olliers confirme l'absence de constructions et d'infrastructures pouvant faire obstacles aux lessivages des terrains. Il semble dorénavant indispensable d'affiner l'étude de ces niveaux pouvant nous laisser entrevoir une relecture des « paysages urbains » marseillais.

Ne devons-nous pas également envisager pour le haut Moyen Âge à Marseille, mais peut être plus généralement, de nouveaux modes de constructions si rudimentaires qu'ils en seraient éphémères ? Dans la fouille de l'Esplanade de la Major (Paone *et al.* à paraître) réalisée en 2008 et donc non présentée ici, succèdent à l'imposante résidence épiscopale présente jusqu'au VIII<sup>e</sup> s., de bien rustiques constructions formées de quelques pierres liées à la terre et qui ont ponctuellement échappé à la mise en place du cimetière du XII<sup>e</sup> s. Finalement, les indices de constructions sont bien minces pour le haut Moyen Âge marseillais, à l'exception d'une réparation du mur d'enceinte dans le secteur de la Bourse et sur les hauteurs des Carmes<sup>897</sup>.

Enfin, la rareté de ces niveaux du haut Moyen Âge peut se justifier également par les phases de nivellement si fréquemment constatées lors des installations des bâtiments du XII<sup>e</sup> s. Elles ont fait disparaître ces occupations immédiatement antérieures.

<sup>896</sup> Devant l'absence d'importation, les productions en pâte grise associées à ces contextes ne sont pas très précisément datées et restent méconnues. À noter également la rareté du mobilier médiéval par rapport à celui, pléthorique, de l'Antiquité tardive ; certains remblais sont datés par un unique tesson de céramique associé à des centaines de tessons résiduels et son absence peut faire basculer toute l'interprétation.

<sup>897</sup> On signalera de façon plus « anecdotique » la réalisation de nouveaux aménagements liturgiques à l'intérieur de la cathédrale de la Major attestés par des fragments de chancel.

## 1.2. La ville entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s.

Il faut attendre les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., pour qu'une reprise de la ville soit attestée par l'historiographie ; malheureusement l'archéologue perçoit encore ces transformations de façon bien lacunaire (fig. 274).

À partir du milieu du X<sup>e</sup> s., l'émergence de la famille d'Arlulf se manifeste par la nomination de l'un de ses fils, Honorat, à la tête de l'évêché et l'attribution du titre de vicomte de Marseille à son cadet Guillaume (Mazel 2009, p. 145-147). Le contrôle des pouvoirs épiscopal et vicomtal au sein d'une même famille entraîne une gouvernance conjointe de la ville jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> s., ce qui semble avoir favorisé la reprise des chantiers monumentaux dont les plus illustres exemples concernent les réédifications de la cathédrale de la Major et de l'abbaye de Saint-Victor. Et pourtant là encore, sur ces vastes ensembles étudiés lors de fouilles, l'archéologue n'a pas pu percevoir d'éléments significatifs attribuables à la première moitié du XI<sup>e</sup> s. A. Hartmann-Virnich constate également le décalage entre le caractère prestigieux de ces reconstructions sous-tendu par les sources (Hartmann-Virnich 2001, p. 279-292) et la moindre importance des travaux réalisés qui pourraient, selon lui, alors consister davantage en de simples rhabillages des édifices paléochrétiens, plutôt qu'à des reconstructions. Durant la même période, les églises paroissiales Sainte-Marie des Accoules et Saint-Martin sont créées, mais nous ne connaissons plus les édifices de cette période.

Les indices archéologiques restent rares pour cette période ; ils sont tous en marge de la ville. Citons le mur de clôture littoral, sur lequel s'appuie par la suite la commanderie des Templiers, au fond du port (Sillano, Weydert, 2010) ; les aires d'ensilages, c'est-à-dire des structures en creux propices à la préservation, observées vers la butte des Carmes (site des Equipements publics et de la rue Trinquet – Paone 2009). Ou encore une probable activité de construction navale non loin de l'enceinte (sondages de la ZAC de la Bourse : Scherrer, Chevillot 2006). Ce constat confirme semble-t-il que la ville est encore peu densément lotie avec une probable concentration de l'habitat près des ensembles monumentaux. Dans la fouille du Tunnel de la Major, plusieurs maisons, bien que respectant la trame antique, redéfinissent les aménagements en terrasses de la butte Saint-Laurent ; elles sont établies entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s.

Pourtant ce constat archéologique est contredit par l'augmentation de l'emprise de la ville matérialisée par l'extension en 1040 de l'enceinte antique, mais dont la fouille de la Bourse n'a livré aucun vestige. Le développement urbain se justifie vraisemblablement par un



accroissement de la population dans l'emprise de la ville sous domination comtale.

À partir du début du XII<sup>e</sup> s., une réoccupation de l'espace est ponctuellement perceptible sur la rive nord du port où des traces d'activités métallurgiques sont présentes, comme dans le bourg de Morier où l'on trouve alors un vaste bâtiment, qui reste cependant isolé.

### 1.3. De la seconde moitié du XII<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s. : division et reconquête de l'espace urbain

La seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. marque pour l'archéologie marseillaise le début d'un renouveau urbain matérialisé par la multiplication des découvertes, et la densité des vestiges ne faiblit pas jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> s.

Depuis la fin du XI<sup>e</sup> s., la réforme grégorienne polarise la scission entre les pouvoirs seigneuriaux de l'évêque et du vicomte qui n'ont alors cessé d'affirmer leurs prérogatives, comme le montre la multiplication des procès entre les deux parties. Le conflit trouve sa pleine expression entre 1151 et 1164, date à laquelle l'évêque obtient du comte de Provence le droit de fortifier la ville haute dont il a la seigneurie. Dans le même temps, une nouvelle partition de la ville épiscopale a lieu entre l'évêque et le chapitre qui obtient le partage des droits sur le temporel de l'Église (Pécout 2009b, p. 167-168). Il semble alors qu'il faille en partie attribuer à la rivalité de ces seigneurs laïcs et religieux, en quête de ressources et d'influences, le renouveau urbain si clairement perceptible à partir des données archéologiques. Mais il est le plus souvent bien difficile d'établir précisément, pour chaque secteur de la ville, quels sont les acteurs, les promoteurs de cet élan bâtisseur, l'enchevêtrement des seigneuries foncières étant régulièrement pointé lors des études d'archives (Teyssot 2003, p. 449-451). Ainsi, en 1178 dans l'emprise du château Babon, c'est la volonté conjointe du vicomte et des chanoines qui détermine la mise en place d'un lotissement (Mazel 2009, p. 145-148).

Dans la ville basse est créé un nouveau quartier marchand défini par un réseau dense de rues d'axe nord-sud disposées de part et d'autre de la Grand-Rue et à l'ouest par un maillage régulier de rues formant une transition entre l'ancien axe antique courbe de la rue Caisserie et le port ; cette trame définit un ensemble d'îlots dont les dimensions se répètent par endroit et dans lesquels un découpage parcellaire modulaire, sensiblement plus large que celui qui prévaut dans la ville haute, est réalisé. Ce qui apparaît d'autant plus intéressant est le rôle joué par l'abbaye Saint-Sauveur (Bouiron à *paraître*). Placée sous la sujétion de l'évêque, elle lotit de façon

systématique les terrains qui lui appartiennent et qui correspondent à l'espace entre les anciennes fortifications réduites, au sud de la butte de la Roquette. Ce lotissement monastique est perceptible par les textes (certes difficilement, ce qui explique qu'il n'ait pas été identifié jusqu'à présent) et depuis peu par l'archéologie. L'opération César-Bargemon démontre en effet que la régularité des îlots participe d'une planification de l'urbanisme. Elle met également en évidence que les parcelles les plus larges sont situées à proximité immédiate du marché de bouche et du palais qui créé par la commune.

La gestion planifiée de l'espace semble également prévaloir dans les faubourgs où plusieurs établissements artisanaux sont élaborés. Ainsi, la conception de la vaste tannerie du bourg de Morier, peut-être due à une initiative vicomtale, intègre un réseau hydraulique complexe au sein de pièces réparties selon un schéma modulaire (Paone 2004, p. 25-32). Bien que la fouille des Olliers n'ait concerné qu'une surface réduite du bourg, il apparaît que les constructions dégagées étaient parfaitement adaptées à l'organisation du travail au sein de l'atelier des potiers. Les fouilleurs proposent d'attribuer à une décision de l'évêque détenteur de ces terres, la décision de faire venir un maître artisan d'Espagne ou de Sicile et pour cela lui fournir les infrastructures nécessaires à son art (Thiriou, Vallauri 2001, p. 369-374). Préalablement à l'installation des quartiers artisanaux dans les bourgs, la canalisation des eaux est réalisée sous la forme d'aqueduc, comme dans le bourg de Morier, alimenté par une dérivation du Jarret, et l'évacuation des eaux usées s'effectue grâce à des fossés dont celui de la Cuiraterie qui longe le Plan Fourmiguier est un bon exemple.

Le développement de zones d'habitats, la création d'établissements artisanaux et commerciaux et la mise en place de nouvelles infrastructures aboutissent vers 1190 à la nécessité d'agrandir la ville. Une nouvelle enceinte est établie vers l'est ; elle a été en partie mise au jour lors des fouilles de l'îlot Puget III (Moliner 1993). Comme l'ont montré les fouilles de République-Surverse, des terrains sont également gagnés sur la mer, et accueillent un alignement d'îlots parallèles à la ligne du rivage.

La croissance démographique s'accompagne ou est justifiée par une activité portuaire grandissante alimentée par les consulats d'Arles et d'Aigues-Mortes. Les Marseillais, ayant participé à la seconde croisade, se voient également accorder l'octroi de comptoirs marchands en Terre Sainte. Le port, devenu alors une plaque tournante du transport de pèlerins, est bordé à l'ouest par la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et à l'est par celle des Templiers (Paone *et al.* 2009, p. 37-44). Nous ne connaissons pas la nature des aménagements de rivage à cette époque ; ceux qui ont





Fig. 275. Maquette de Marseille en 1350 (maquette Acte II, M. Bouiron et T. Pécout ; cl. O. Guillon/CICRP).





Fig. 276.  
 Détail des faubourgs  
 en 1350. Liste des bourgs  
 1 : des Olliers ;  
 2 : S<sup>te</sup>-Claire ;  
 3 : de Morier ;  
 4 : S<sup>t</sup>-Louis ;  
 5 : de Prat-Auquier ;  
 6 : des Augustins ;  
 7 : de Sion ;  
 8 : des Prêcheurs ;  
 9 : de la Calade ;  
 10 : S<sup>te</sup>-Catherine ;  
 11 : de Paradis  
 (maquette Acte II, M. Bouiron et  
 T. Pécout ; cl. O. Guillon/CICRP).

Fig. 277. Détail de la ville  
 en 1350. Lieux remarquables  
 1 : cathédrale Sainte-Marie Majeure ;  
 2 : cimetière de La Major ;  
 3 : église des Accoules ;  
 4 : cimetière des Accoules ;  
 5 : abbaye Saint-Sauveur ;  
 6 : les moulins ;  
 7 : le Mazeau  
 (maquette Acte II, M. Bouiron  
 et T. Pécout ;  
 cl. O. Guillon/CICRP).





été observés rue de la République avaient été remplacés par des quais plus récents.

Le long des voies qui sortent de la ville s'établissent des hôpitaux qui deviennent très vite les catalyseurs de nouveaux pôles d'installation à l'origine de la création de véritables faubourgs d'habitation. L'hôpital du Saint-Sépulcre situé au plan Fourmiguier le long de la voie de la Calade en est un parfait exemple (Bouiron 1999). Dans le courant du XIII<sup>e</sup> s., la multiplication des couvents suburbains constitue autant de pôles de concentration de la population.

La forme de l'habitat à cette époque est difficile à appréhender car la fonction des pièces observées en fouille reste souvent indéterminée ; ainsi la répartition entre les espaces ouverts tels que les cours, les jardins et les maisons proprement dit n'est pas toujours très claire.

L'émergence de l'autonomie municipale (1229-1257) marque un tournant dans la gestion des affaires publiques avec la rédaction des *Statuts* municipaux. Elle accompagne entre autre la croissance urbaine et le développement économique en en fixant les règles. Nous pouvons certainement attribuer à des décisions communales l'amélioration du réseau viaire, l'entretien du port, ou l'interdiction de faire empiéter les constructions sur la rue ; autant de mesures qui peuvent être confirmées par les fouilles archéologiques. Doit-on expliquer l'absence totale sur les sites marseillais d'espaces-dépotaires par l'interdiction de jeter tous déchets dans des zones vacantes, les cours, les jardins mais également les fossés, et bien sûr le port ? Cette ville, qui compterait au début du XIV<sup>e</sup> s. entre 10 000 et 20 000 habitants d'après Jacques Le Goff, conserve bien peu de traces de sa consommation, de ces rejets ; le contraste est significatif avec une ville comme Avignon où chaque fouille livre fosses et dépotaires riches en faune et mobilier.

#### 1.4. 1257-1350 : poursuite et déclin de la croissance urbaine

L'intégration de Marseille au royaume d'Anjou est un frein à l'indépendance communale. Charles I<sup>er</sup> d'Anjou met un terme aux velléités d'autonomie des Marseillais et réussit, par une politique de rachat des droits seigneuriaux de l'évêque, à réunifier progressivement la ville. Aux lourdes taxes nécessaires aux guerres pour le maintien du royaume de Naples et de Sicile, s'ajoutent la réquisition des moyens maritimes et l'accueil d'une partie de la flotte angevine, dans les nouveaux arsenaux construits en rive sud du port par Charles II et le roi Robert. Mais si cette tutelle fut un lourd handicap pour l'économie de la ville, concurrencée par les ports d'Italie du Nord qui sont alors institués en communes

indépendantes, elle n'entrave pas son développement. Au contraire, l'archéologie met en évidence la poursuite de la croissance démographique tout au long du premier siècle de domination angevine, que ce soit par la multiplication des faubourgs ou la densification du bâti *intra muros* (fig. 275).

Ces périodes nous livrent de nombreuses traces d'artisanat réparties indifféremment à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville pour les ateliers ne nécessitant pas de grosses infrastructures ou ne générant pas de pollutions majeures comme le travail du corail ou celui des métaux, très souvent associés d'ailleurs. Mais dès la fin du XIII<sup>e</sup> s. les grands établissements artisanaux périurbains tels la tannerie du bourg de Morier ou les potiers du quartier des Olliers disparaissent, pour être parfois transférés comme dans le cas des cuiratiers qui sont alors déplacés près du canal de Saint-Bauzille. Les terrains laissés vacants ne le restent naturellement pas et font rapidement l'objet de campagnes de lotissement.

À la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> s., une nouvelle phase d'expansion de l'urbanisation et de l'habitat se matérialise dans la couronne de lotissements qui se développent hors les murs (fig. 276). Le bourg de Morier se crée, selon une trame viaire dense, sur les vestiges de la tannerie, celui de Sainte-Catherine est établi en partie sur les anciennes salines de Saint-Victor et celui des Olliers reprend l'emplacement des ateliers de potiers. Ces fouilles nous livrent des informations essentielles sur l'organisation des maisons dont les unités simples côtoient des ensembles plus complexes pourvus de jardins ou de cours, ainsi que des parcelles cultivées. Ces espaces comportent des aménagements rudimentaires comme des foyers creusés à même les sols en terre battue. Dans le bourg Sainte-Catherine, ils sont alignés le long de rues rectilignes caladées.

Les mêmes caractéristiques se retrouvent *intra muros* dans le quartier excentré proche de la Joliette ; sur le revers septentrional de la colline des Carmes se développe un lotissement serré à l'emplacement d'anciens jardins (Sillano 2007a). Dans la ville prévôtale, entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> s., le cimetière dont l'emprise s'étendait de l'anse de l'Ourse jusqu'au sud de la cathédrale, est en partie réduit pour laisser place à la maison du chapitre et aux logements de quelques clercs. Dans le quartier du Mazeau, d'anciennes placettes, dotées de puits, disparaissent au profit du bâti (îlots I et III) et des venelles sont abandonnées (fig. 277).

L'étude des vestiges de maisons indique que les matériaux employés sont tous issus de gisements du bassin marseillais et que leur sélection répond le plus souvent à des préoccupations architectoniques. Ainsi, le calcaire stampien de Saint-Victor généralement utilisé dans

l'habitat se trouve privilégié également pour les structures d'eau comme les puits ou l'imposant complexe hydraulique de la tannerie de l'Alcazar. En revanche, le calcaire coquillier de La Couronne, dont l'utilisation est plus tardive, est presque exclusivement réservé pour les édifices en pierre de taille qu'ils soient religieux ou civils. Cependant la question de la gestion proprement dite de ces carrières et de l'approvisionnement en pierres reste posée. De plus, la fréquence des indices d'architecture de terre associée conjointement aux murs de pierres est maintenant clairement affirmée à Marseille. Les fouilles de la place Bargemon ou celle de la place des Pistoles (Reynaud 1998, p. 431-433) ont livré des murs en pisé ; c'est également le cas dans les faubourgs, sur les sites de l'Alcazar ou de Sainte-Barbe. L'usage de ces techniques mixtes finalement répandues entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. et le milieu du XIV<sup>e</sup> s. est probablement un facteur de fragilité et donc de disparition des élévations justifiant le faible nombre de vestiges conservés.

### 1.5. Le hiatus archéologique de la fin du Moyen Âge

Après le formidable essor démographique attesté par le développement des faubourgs, c'est une chute tout aussi vertigineuse qui caractérise la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. (**fig. 278**). Les causes sont multiples : la famine, en partie liée à des conditions climatiques catastrophiques (comme en 1315-1317), les « Routiers », hommes d'armes sans emploi durant la guerre de Cent Ans qui vivent de pillages et rançons, la peste noire, qui arrive à Marseille à la fin de l'année 1347 avant de s'étendre à tout le royaume et décime près de la moitié de la population en vingt ans<sup>898</sup>, ou encore l'instabilité politique consécutive à la mort du roi Robert et au règne de Jeanne de Naples.

La fouille de l'Alcazar atteste de la destruction des habitations du faubourg à proximité des remparts, illustrant une ordonnance du conseil de ville, en 1357, destinée à se protéger de l'attaque des Routiers ; néanmoins le mobilier céramique fait remonter l'abandon et l'incendie de plusieurs espaces à une date un peu antérieure. Cette mesure, en apparence autoritaire, pourrait n'avoir que très peu affecté un quartier déjà partiellement déserté et qui ne se relèvera pas avant la fin du XVI<sup>e</sup> s. Dans la ville *intra muros*, les datations les plus tardives pour le XIV<sup>e</sup> s. s'étalent entre le milieu et, plus rarement, comme pour les anciens Bains de la rue de la Guirlande, la fin du siècle. Après, c'est un hiatus, au moins du

point de vue céramologique, de près d'un siècle. Les rares tessons proviennent de tranchées d'épierrement de murs médiévaux (Bargemon, parcelle 399), jamais de constructions.

Le sac des Catalans, en 1423, pendant lequel, dit-on, le quartier du port a été entièrement incendié, n'a laissé aucune trace dans la stratigraphie, là où elle est conservée. On pourrait s'interroger sur la densité de l'occupation à cette époque, mais les mesures incitatives prises par la suite par les autorités royales et municipales afin que la population réinvestisse le quartier (Maurel 2009, p. 415-418), ainsi que la grande taille des lots acquis par de riches négociants, tel les Vento, qui s'y installent au cours du XV<sup>e</sup> s., confirment l'impact de l'évènement. Sur la butte Saint-Laurent, la création de l'esplanade de la Tourette participe à la fois de la mise en valeur de la cathédrale de La Major, comme d'une réduction de l'espace habité.

Ce hiatus chronologique est d'autant plus troublant qu'il ne se manifeste pas dans d'autres fouilles urbaines du sud de la France. Que la cité soit rattachée au royaume de France, comme Nîmes ou Montpellier, ou à la papauté, comme Avignon, ou qu'elle soit port actif comme Arles, l'archéologie confirme le puissant essor qu'elle prend au XV<sup>e</sup> s., à l'instar des villes septentrionales. Marseille, source de revenus pour la maison angevine, ne semble pas se relever et sa population peine à retrouver le nombre d'habitants du début du XIV<sup>e</sup> s.

L'historiographie traditionnelle qui avait attribué au roi René une influence économique sur la Provence a été démentie depuis (Pécout, Roux 2009, p. 97) ; toutefois, dans le besoin criant de ressources et dans un souci de meilleur rendement fiscal, René tente de privilégier le développement du commerce (*id.*, p. 82). L'immigration, en particulier ligure, relance la démographie qui, après une longue stagnation, ne reprend effectivement qu'à la fin du XV<sup>e</sup> s. A côté de la maison commune, le comte de Provence fait édifier sa résidence marseillaise, qu'il n'occupera sporadiquement qu'à partir de 1471. D'un point de vue archéologique, la reprise immobilière ne s'effectue pas avant l'extrême fin du XV<sup>e</sup> s.

### 1.6. Marseille sous les Valois (1481-1589)

Avec son rattachement au royaume de France, Marseille entre dans les Temps Modernes. Le port, nouvelle tête de pont vers le Levant, se substitue progressivement aux ports languedociens qui, tel Aigues-Mortes, s'ensablent. Vers 1511, le roi fait édifier une ligne de quais en pierre tout le long de la rive nord du port, construction définie par lettres patentes et dont la qualité et la solidité ont été confirmées par les fouilles.

<sup>898</sup> La comptabilité du nombre de morts est variable selon les historiens, E. Baratier estime que sur les 25 000 habitants, 10 000 auraient péri.



Fig. 278. Marseille en 1374 (M. Bouiron/Ville de Nice).



La population passe de 15 000 habitants en 1520 à 35 000 en 1585 (Kaiser 1992, p. 36). Les conflits extérieurs persistants les contraignent à rester derrière des fortifications qui se dotent d'avant-corps et de bastions (probablement après 1524). Les fondations de la porte de l'Annonerie ont été retrouvées en fouille (Moliner 1986) ; elles remonteraient à 1585 (Fabre 1867-1869, p. 42) mais l'archéologie n'a pu confirmer cette date. Face à l'invasion de Charles Quint, si destructrice en Provence, Marseille bénéficie du soutien de l'État-Major et échappe ainsi aux destructions. Sous ces menaces persistantes, les lices, débarrassées des constructions médiévales au siècle précédent à des fins défensives, restent de larges aires ouvertes ; sur le site de l'Alcazar, l'immense étendue de remblais qui couvre les vestiges du bourg de Morier atteste d'un gel de l'urbanisme jusqu'à la fin du siècle. Pour autant, au-delà de cette couronne périphérique d'une centaine de mètres de large, les fouilles récentes sur le site du Jeu de Paume (Sillano, Scherrer 2010) mettent en évidence une succession de sols datés dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. Malheureusement, pour cette période, et c'est le cas sur l'ensemble des fouilles marseillaises, le peu de mobilier retrouvé génère une imprécision dans la datation, ce qui est particulièrement pénalisant lorsqu'il s'agit de décomposer l'extraordinaire essor urbanistique que connaît le XVI<sup>e</sup> s.

Cet essor est sensible dans de nombreuses villes du royaume, qui adoptent un plan plus régulier, traduisant la nouvelle esthétique urbaine (Loupiac 2005, p. 158). À Marseille, la création du Grand-Caire, cette place régulière ornée de fontaines sur laquelle se tient le marché aux fruits et légumes, située hors la ville, au débouché du chemin d'Aix, en est un exemple. L'étude du parcellaire un peu plus tardif sur le site de l'Alcazar montre que la conception de la place a produit des déformations tellement contraignantes que seule une volonté communautaire forte d'avoir des lices régulières peut les justifier. Grâce aux quelques vues cavalières de la ville antérieures à l'agrandissement nous pouvons estimer que cette place remonte à fin du XVI<sup>e</sup> s.

Dans la ville *intra muros*, de tels aménagements de l'espace public sont difficiles par manque de place. En effet, si l'essor démographique n'a fait que compenser au début les pertes liées à la crise du XIV<sup>e</sup> s., par la suite la population dépasse de loin celle du Moyen Âge pour une superficie identique. Nous avons quelques exemples, que nous attribuons également à la fin du XVI<sup>e</sup> s., comme, en limite du site de Villeneuve-Bargemon, le haut de la rue de la Guirlande qui a été élargi de 2 m à 3,50 m. Cette opération s'est faite conjointement à la

destruction des îlots situés à l'ouest afin d'installer les « bancs » des bouchers du marché du Petit Mazeau au sein d'un maillage serré de ruelles. Mais d'une manière générale, le réseau viaire médiéval reste en l'état, même si, parfois, des îlots trop petits sont regroupés, absorbant venelles et impasses. C'est plutôt le souci hygiéniste du XVI<sup>e</sup> s. que l'on retrouve à Marseille. Des collecteurs sont mis en place dans l'axe des rues qui descendent vers le port ; ceux de la rue de la Prison ou de la Guirlande se démarquent par la qualité de leur mise en œuvre. En 1582 un arrêté demande la destruction des saillies sur les rues afin de mieux les éclairer.

La reprise de l'immobilier près du port est en partie, comme cela a été évoqué, le fait de grandes familles qui acquièrent des terrains comprenant plusieurs parcelles. Ainsi trouvons-nous, à proximité des bancs du change et de la maison commune, de vastes demeures, précurseurs des hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> s. Les Vento, négociants venu de Gênes vers 1425, construisent, entre autres, un hôtel place Vivaud au début du XVI<sup>e</sup> s. Les Remezán règnent également en maître sur le marché du négoce ; l'archéologie en révèle un hôtel, bordé de trois rues, daté d'après les éléments de fenêtre de style gothique en remploi (parcelles 374-373). L'Hôtel de Cabre, édifié par cette ancienne famille en 1535, possède un décor similaire mais plus flamboyant et probablement plus tardif. L'Hôtel de Saint-Victoret, qui occupe aussi toute une partie d'un îlot, apparaît au travers de l'étude d'archive. En 1545, il est bordé par le Palais comtal, avant d'être absorbé par la construction du pavillon Daviel. Également apparu dans la recherche archivistique, le somptueux hôtel de style classique que fit construire Casaulx près de la Maison commune et qu'il ne verra pas terminé. Le plus ancien, si on se réfère aux quelques tessons de céramiques exhumés, réoccupe une partie de l'établissement des Bains médiévaux de la rue de la Guirlande (parcelle 399). Le rhabillage de la façade en pierre de taille, plus tardif, le nombre exceptionnel de marches (24 degrés) pour atteindre le premier étage et la grande dimension du vestibule démontre le caractère prestigieux de l'édifice. Le plus vaste hôtel, propriété des Jarente au XVII<sup>e</sup> s. (parcelle 370), n'est pas daté. Il possède des latrines de grandes dimensions et, avec ses bâtiments disposés autour d'une cour intérieure, il reste le seul qui adopte une configuration plus conforme aux demeures de prestige d'alors, à la différence près que la cour est à l'opposé de la rue.

Néanmoins, comme l'illustre le démembrement de l'Hôtel de Remezán à la fin du XVI<sup>e</sup> s., les belles demeures ne sont rapidement plus l'apanage du quartier. Les plus riches négociants ont le regard tourné vers Aix,

devenue capitale administrative depuis le roi René, puis vers le terroir. Ils abandonnent le quartier du Corps-de-Ville aux négociants de second rang (Dell'Umbria 2006, p. 90) ; on y retrouve alors tout le panel entre demeure patricienne et maison bourgeoise, mélangé aux maisons des artisans de la bouche.

C'est aux angles d'îlots que sont opérés les principaux remodelages parcellaires. Une maison d'angle de l'îlot III (parcelle 386) regroupe trois parcelles médiévales par de puissantes fondations, similaires à celles des bains médiévaux et à celles de l'Hôtel de Remezán, où l'alternance de blocs de grès à sec et de lits épais de mortier témoigne d'un soin particulier qui contraste avec l'hétérogénéité, liée aux remplois, de la plupart des fondations modernes. Les parcelles d'angle de l'îlot I acquièrent une organisation quadripartite stéréotypée. Dans tous les autres cas mis en évidence par l'archéologie, la forme de l'habitat compose avec le gabarit étroit des parcelles médiévales, à l'instar des autres villes du royaume (Saupin 2002, p. 52) ; nous ne trouvons pas à Marseille de terrains vierges, tels ceux nouvellement gagnés sur le Rhône à Lyon, qui ont laissé le champ libre aux lotisseurs du XVI<sup>e</sup> s. (Arlaud 2000). Sur le secteur de la place Bargemon, les seules bâtisses qui ne tiennent pas compte du parcellaire antérieur sont les boutiques et habitations qui ont été rasées en 1784 lors de la création de la place du Petit-Mazeau. La confrontation du plan établi à cette occasion et des vestiges conservés montre que ces nouvelles constructions ne diffèrent guère de celles qui sont de l'autre côté de la rue de la Guirlande (parcelles 400 à 402), pourtant contraintes par le parcellaire médiéval qu'elles conservent.

Au rez-de-chaussée des immeubles du quartier de la Loge, la présence de boutiques, le plus souvent de magasins (dans le premier on vend, dans le second on stocke) est quasi-systématique. Généralement indépendantes de l'habitation, elles hébergent des artisans (rôtisseurs, boulangers) mais aussi des commerçants (huile d'olive, vin). Elles caractérisent ce secteur de la ville, proche du port et des accès charretiers (la Grand-Rue). Le creusement d'un puits privé semble être systématique à cette époque. Il se situe dans le *ciel ouvert*, cour à l'extérieur d'un bâtiment, ou au fond de la maison, à proximité ou sous l'escalier. Celui-ci, la *vizette*, est souvent disposé dans la maison, à l'opposé de l'entrée, plus rarement à l'extérieur, dans la cour, jamais du côté de la rue, comme il est d'usage dans d'autres villes comme Montpellier (Sournia Vayssette 1994). Il symbolise l'indépendance des étages, au nombre de deux ou trois, rarement plus, mais son accès, depuis la boutique du rez-de-chaussée, suggère que la résidence reste encore unifamiliale.

### 1.7. Le début du XVII<sup>e</sup> s.

Davantage que les guerres de Religion, ce sont leurs répercussions, avec la résistance de la Ligue et l'avènement de Casaulx en 1590, qui, selon l'historiographie, ont miné le commerce et fait augmenter les dépenses publiques. Celui que Ruffi présentera comme un tyran n'en a pas moins mis en œuvre nombre de constructions à caractère social dont l'Hôtel-Dieu, qui domine le quartier de la Loge. Ces temps de troubles ont conduit la ville à rester repliée derrière ses remparts, alors même qu'une foule d'immigrants, Gavots ou Italiens, est attirée par l'essor du port ; la population passe de 35 000 en 1585 à 65 000 en 1650, dont un tiers hors les murs (Kaiser 1992, p. 36).

Avec la poussée démographique, la réduction de l'espace privé au profit de l'espace public est impensable. Les rues sont étroites (entre 2 et 4 m) et le restent ; aucun texte ne semble mentionner d'étages en surplomb sur la rue. Les collecteurs axiaux qui courent sous les rues aboutissant au port sont régulièrement entretenus et refaits. Nous n'avons aucune trace archéologique de la chaussée, hormis sur le site du Tunnel de la Major où les rues se pavent de « calades » avec rigole axiale à la fin du XVII<sup>e</sup> s. Il s'agit de ces rues secondaires « à chaussée fendue » interdites au charroi.

La poussée démographique se traduit par une densification de l'occupation de l'espace que les fouilles comme les archives illustrent bien. En effet, l'abondance des actes notariés au XVII<sup>e</sup> s., ainsi que celle du mobilier archéologique lié aux constructions des caves, les seules pièces complètes révélées par l'archéologie, font de ce siècle le cœur de l'étude des Temps Modernes.

La qualité de l'habitat marseillais est souvent décriée. Ainsi G. Rambert oppose l'esprit de municipalisme en Italie du Nord, fait d'orgueil collectif et de sentiment artistique, à celui des Marseillais qui ont longtemps négligé l'extérieur de l'habitation, refusant de « tapisser la rue » (Rambert 1938, p. 188). Pourtant, derrière le rempart d'hôtels particuliers de la *via Garibaldi* de Gênes, nous retrouvons les mêmes rues sombres aux bâtiments très hauts et étroits qu'à Marseille. Les façades restent certes modestes mais déjà l'utilisation de la pierre de taille, qui n'est pas encore de mise dans les villes plus septentrionales, leur donne un certain cachet. Vers la Loge se côtoient les anciennes fenêtres à croisées soulignées par un cordon continu et les nouvelles baies à recouvrement clavé, dont celles couvertes en plein cintre à l'arrière-voissure dite marseillaise, chef-d'œuvre de stéréotomie.

En 1668, le quartier de la Loge semble toujours apprécié puisque Catherine Vias fait entreprendre la reconstruction d'une ancienne demeure bourgeoise (parc. 386), parallèlement à l'édification de l'actuel

Hôtel de Ville. Cependant il est clair qu'avec la poussée démographique contenue par les remparts, générant la surélévation des immeubles qui obscurcissent les rues trop étroites et la mauvaise qualité de l'habitat, le quartier commence une lente dégradation qui constituera la justification de sa destruction en 1943. Car la transformation de la maison élémentaire, à l'origine unifamiliale, en immeuble de rapport permettant d'augmenter la capacité d'hébergement se traduit, compte tenu de la petitesse des parcelles, par un habitat étriqué, avec des « *maisons habitées depuis la cave jusqu'au grenier* », « *n'y ayant pas cent maisons où il y ait une cour* » (lettres d'Arnoul à Colbert du 22 janvier 1667 et du 16 mars 1669). Toute transformation de bâti se révèle somme toute être un pis-aller très éloigné de la fonctionnalité qu'auront les immeubles de la Ville Nouvelle de Louis XIV.

Le bâti s'étend horizontalement, en absorbant l'arrière-cour et son bâtiment annexe, lorsqu'elle existe encore, parfois sur des lopins de terre en cœur d'îlot. Mais ces extensions sont limitées par les problèmes d'éclairage des circulations et des pièces en retrait, qui conduisent à une mise en commun des *ciels ouverts*, tout au moins de la possibilité d'ouvrir vers un voisin. Il s'étend aussi et de manière quasi systématique au sous-sol. Les caves occupent généralement l'ensemble de la parcelle et empiètent parfois sur le *ciel ouvert*. Nous avons bien observé leur construction en sous-œuvre, par panneaux, le puits étant alors chemisé et doté d'une ouverture à chaque niveau. Le couvrement, combinant la pierre de taille et la brique que l'on commence à fabriquer près des gisements d'argile de Séon, témoigne de nouvelles techniques de construction. Certaines caves empiètent sur la rue, sous la chaussée avec laquelle elles communiquent par une trémie. Cette originalité semble associée à la présence d'un four, chez les artisans rôtisseurs et boulangers du Petit Mazeau par exemple et correspond vraisemblablement à un besoin d'accès direct à la cave afin d'alimenter rapidement en combustible volumineux.

Les textes mettent bien en évidence un nombre croissant d'étages, jusqu'à cinq, surmontés d'une *lauvisse*, terrasse et pigeonnier. Les constructeurs semblent peu se soucier de la solidité des murs qui sont rarement refaits entièrement. Dans le cas contraire, nous avons constaté que les fondations ne sont pas toujours refaites, même si, parfois, le *prix-fait* exige de « *creuser jusqu'au ferme* ». Se pose le problème de la distribution des étages que l'on voudrait indépendants. Pour faire évoluer la maison unifamiliale, on assiste à la mise en place de couloirs latéraux au rez-de-chaussée permettant l'accès à la *vizette* sans passer par la boutique, à la création de paliers intermédiaires et à la multiplication des portes afin de rendre indépendants pièces et étages. Mais, pendant longtemps,

l'immeuble ne possède qu'une cuisine, au premier étage, les autres niveaux restant assujettis pour « le pot et le feu », de même qu'ils partagent les lieux d'aisance situés au dernier étage. Si la distribution n'est plus commandée par une seule salle, nous sommes encore loin des « appartements » autonomes des immeubles de rapport.

Dans les faubourgs, sur le site de l'Alcazar, les premières constructions le long du Grand-Caire, les remblais du XVI<sup>e</sup> s. qui les supportent, les terres végétales du début du XVII<sup>e</sup> s. apposées dans les parcelles disposées le long des rues, la présence de petites mesures, illustrent un état des lieux décrit dans l'acte de vente de D<sup>lle</sup> de Guérin à la congrégation de Saint-Hommebon, en 1636. Nous avons retrouvé les auberges des Trois Mulets et du Canard, immenses bâtisses en bordure de la place, mentionnées par cet acte. Au-delà, ce sont des jardins avec quelques *cazals*, petites remises ou écuries. Plus loin est fait mention d'une vaste demeure « *que se réserve la demoiselle de Guérin* », une des premières bastides de la campagne marseillaise. Nous avons également retrouvé, amputée par le prolongement de la rue du Petit-Saint-Jean, une partie d'une bâtisse au cœur des « *jardins Barnier* », ensemble de larges parcelles amendées de terres végétales situées au delà de la rue du Baignoir. Curieusement, si le parcellaire et le viaire médiéval ont disparu sous les remblais, les constructions et jardins qui s'y implantent deux siècles plus tard s'inspirent encore de limites foncières anciennes. Regroupés par deux, voire quatre, les lots retrouvent leurs alignements, mais ils sont plus ou moins décalés, comme si on avait redessiné le foncier à partir de documents écrits.

Tout comme ceux du quartier *intra muros* mais excentré de la Joliette, les vastes terrains situés à l'est de la ville sont convoités dans le second tiers du XVII<sup>e</sup> s. par les ordres religieux qui se multiplient. La congrégation de Saint-Hommebon acquiert l'essentiel de ce qui deviendra l'îlot de l'Alcazar, puis, après avoir revendu des *places à bâtir* de part et d'autre de la traverse du Petit-Saint-Jean, fait édifier une première église, en partie dans l'emprise des fouilles. Sa fondation utilise la technique de la paroi moulée : un bourrage de pierres et mortier est compacté dans une tranchée très régulière, puis l'espace est excavé. Un bassin, probablement bien plus ancien (ses limites coïncident exactement, et c'est le seul du site, avec une parcelle médiévale), est partiellement intégré dans la construction. En cœur d'îlot, des bâtiments tout en longueur bordent un large jardin.

Ce n'est qu'à partir du milieu du milieu du XVII<sup>e</sup> s. que les *places à bâtir* vendues par la congrégation se lotissent. L'auberge du Petit Saint-Jean est édifiée au bout de la traverse qui prendra son nom, un bâtiment de quatre étages associé à une immense écurie à l'angle de deux rues. Les autres parcelles riveraines deviennent





Fig. 279. Marseille à l'Époque moderne et l'évolution de la trame urbaine (B. Sillano/Inrap, M. Bouiron/Ville de Nice).

également des écuries, au sol pavé de pierre, surmontées d'un grenier à foin. Les faubourgs portent en germe l'agrandissement de la ville qui les englobera sous Louis XIV mais, pour ce que nous avons pu en voir, il ne s'agit pas d'habitations, probablement plus nombreuses à proximité de la porte Réale, au sud, comme l'indique le rapport d'estime de 1667. Citons un petit pavillon de deux étages éclairé par de larges baies encore présent à proximité du site du Jeu de Paume, attenant à la place des Recollettes (Sillano, Scherrer 2009). Mentionnons enfin, sur le même site, une fabrique de cire, illustration de l'industrie qui, dans la lignée de la tannerie médiévale du site de l'Alcazar, occupe également les faubourgs, tout comme *intra muros*, le quartier de Cavaillon

### 1.8. Le règne de Louis XIV

C'est avec l'avènement de Louis XIV que la ville connaît un de ses plus forts actes d'urbanisme : la création de la Ville Nouvelle (fig. 279). Le processus d'urbanisation a été largement étudié (Chancel 1978, Durousseau 1990, Hénin 1986) ; l'archéologie et l'étude en archives l'illustrent parfaitement.

Sous la houlette du Bureau de l'Aggrandissement, le lotissement des terres nouvellement *intra muros*, particulièrement le tracé de rues, est le fruit de tractations entre le pouvoir royal, représenté par l'Intendant Arnoul, et l'échevinage. Il doit composer avec des faubourgs en partie gagnés par le bâti, qu'il convient de conserver, ainsi que les rues qui les desservent. Mais il n'hésite pas à sacrifier de grandes demeures, comme celle qui a été révélée par les fouilles, traversée par le prolongement de la rue du Petit-Saint-Jean. Les figures baroques, telles les pattes d'oies, n'ont été possible que sur des jardins, c'est-à-dire en périphérie. Seule la création du Cours, l'articulation avec la vieille ville dont on détruit les remparts, confiée aux architectes, aura des répercussions sur l'existant. Bien qu'il prenne place sur le Grand-Caire, il en rectifie les limites, ce qui se traduit pour les riverains soit par l'amputation d'une partie de leur propriété, soit par la disparition derrière des îlots écrans, comme ce fut le cas pour les religieuses des Recollettes (Sillano, Scherrer 2009). La fouille de l'Alcazar a montré comment les anciennes auberges situées au nord du Cours, amputées pour moitié, récupèrent la surface perdue sur l'arrière-cour tout en conservent leur grande dimension et en augmentant le nombre d'étages. Elles sont astreintes à la normalisation des façades ; la première bâtie sur l'îlot, propriété de la congrégation de Saint-Hommebon, encore vierge de construction, sert ensuite de modèle aux autres.

Dans l'agrandissement vers l'est, en dehors du Cours, la largeur des rues reste modeste, environ 6 m, alors que

dans le quartier de Villeneuve à Aix, pourtant antérieur, elles sont de 8 m. Ceci traduit en partie les difficultés de mise en œuvre des décisions royales ; les transactions foncières connexes à la viabilisation sont souvent le fait des mêmes échevins qui participent à l'élaboration du projet. Ainsi le second échevin Barthélémy Couzinery acquiert et revend en lots de vastes terrains, surtout des jardins, sur lesquels sera tracée la rue Nationale, alors que Thomas Riquetti, le même qui héberge le roi dans son hôtel place de Lenche, possède les jardins de Barnier à travers lesquels sera prolongée la rue du Petit-Saint-Jean. À l'inverse, en 1656 et 1658, soit deux ans avant l'arrivée du roi, la famille de Félix, peut-être trop impliquée dans la Fronde, cède ses parcelles le long de la rue du Petit-Saint-Jean et d'une traverse, ignorant sans doute qu'elle deviendrait la rue d'Aix. Tous trois laisseront leur trace dans le parcellaire. Le premier en laissant l'acquéreur en définir la taille, le second en faisant un découpage régulier préalable, le troisième ne faisant rien, nous restituant ces maisons étroites en rive est de la rue d'Aix.

En s'accaparant le tronçon proche du Cours de l'ancienne rue « *qui menait aux Augustins* », disparue dans l'Aggrandissement, la congrégation de Saint-Hommebon gagne en superficie et en visibilité. La nouvelle église profilée dans l'alignement des façades uniformes du Cours, se distingue aisément. L'ancienne, située désormais en cœur d'îlot, devient séminaire. Le bassin qu'elle englobe pour partie se voit surmonté d'un clocher aux fondations puissantes au moyen d'une large voûte en calcaire de La Couronne. La Congrégation met à disposition de grandes écuries, peut être des annexes conventuelles reconverties, aux nombreuses auberges qui monopolisent le quartier. En effet, toutes les écuries le long de la rue du Petit-Saint-Jean sont transformées en auberges, immeubles de trois à quatre étages. Nous avons un exemple de réfection de mur mitoyen, mais dans bien des cas, les anciennes fondations semblent conservées. Le contraste entre la façade sur le Cours et celles des rues adjacentes devait être saisissant.

Nous avons peu d'exemples archéologiques d'immeubles d'habitation de cette période. Les seuls connus sont sur les parcelles vendues par Thomas Riquetti, le long du prolongement de la rue du Petit-Saint-Jean. Curieusement, les *places à bâtir*, de largeur identique dans les actes de ventes, diffèrent légèrement de l'une à l'autre, comme si les premiers acquéreurs avait pris la dimension comme étant hors œuvre. La taille et l'organisation diffèrent radicalement du modèle médiéval. Un escalier à noyau placé au centre, contre un mur mitoyen, dessert des pièces situées aussi bien sur la rue que sur la

cour ménagée au fond. Mais la largeur reste insuffisante pour disposer deux pièces sur chaque façade.

### 1.9. Le Siècle des Lumières

Le Corps-de-Ville confirme son rôle administratif. Après l'Hôtel de Ville, achevé en 1673, avec au rez-de-chaussée la Loge des marchands, c'est le pavillon Bargemon qui est l'objet de travaux, non achevés, puis le Palais de justice (l'actuel pavillon Daviel) qui remplace, en 1745, le palais comtal. Le marché du Petit Mazeau, situé à proximité, est détruit trente ans plus tard. Les artisans rôtisseurs disparaissent, en partie pour la Ville Nouvelle. C'est ce que suggère l'obturation des avancées de caves sous la rue, apparemment liées à la présence d'un four, ainsi qu'un exemple de démolition de four au XVIII<sup>e</sup> s. La Maison du roi, en ruine, fait place en 1713 à l'Hôtel de Rome d'Ardenne, construction qui adopte le seul exemple d'alignement que nous ayons observé. Les plans d'alignement abondent, mais ils ne s'appliquent qu'aux maisons bâties de neuf ; l'étroitesse des rues que dessine le cadastre est significative du peu de reconstructions totales dont fait l'objet la « vieille ville ».

La population croissante (90 000 habitants en 1716) trouve place dans la Ville Nouvelle, mais la démographie connaît une baisse sensible au cours du XVIII<sup>e</sup> s. et les nouveaux remparts restent longtemps perdus au milieu des jardins. Les bâtiments construits le long de la rue Paradis, reconnaissables sur la fouille de la place Général-de-Gaulle par un semis de pieux, sont édifiés vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s. (Bouiron 2001a, p. 131). Sur les îlots de l'Alcazar, nous distinguons aisément les parcelles précoces des autres ; les parcelles vendues par Riquetti en 1674 sont de taille insuffisante pour y édifier l'immeuble qui sera légion dans la Ville Nouvelle : le « trois fenêtres » marseillais (Bonillo 1978). Les immeubles de rapport que fait construire la congrégation de Saint-Hommebon sur la rue du Baignoir avant 1720 en possèdent toutes les caractéristiques : caves divisées en quatre, correspondant aux quatre étages avec chacun leur appartement, deux pièces sur rue, deux sur l'arrière.

La construction au XVIII<sup>e</sup> s. voit l'utilisation massive du calcaire de La Couronne en fondation, parfois sur un semis de pieux, mais aussi un appauvrissement de la gamme des matériaux.

À l'aube de la Révolution, l'habitat à Marseille a acquis une qualité qui lui vaut sa reconduction tout au long des axes qui se développent au cours du XIX<sup>e</sup> s. Aujourd'hui encore, à l'heure où les appartements voient la taille de leurs pièces se réduire, l'immeuble « marseillais » est synonyme de confort.

## 2. Quelques réflexions méthodologiques (M. Bouiron)

Nous avons évoqué en introduction les « limites de l'archéologie ». L'étude du terrain met en exergue le décalage qui existe entre faits historiques et faits archéologiques. Par exemple, nous constatons la lenteur des répercussions sur la culture matérielle des périodes de récession économique subie par la population. À l'inverse, des décisions royales ou communales qui peuvent paraître bien autoritaires s'appliquent en réalité à un état qui en porte les germes, comme la création de la Ville Nouvelle.

Au-delà de la seule difficulté d'établir une datation absolue (en particulier par le mobilier archéologique), cette constatation permet de mettre en évidence la trame invisible des évolutions sociétales, souvent clairement distincte des événements eux-mêmes. Rappelons-le, notre analyse se fonde sur ce qui a existé et qui n'a pas disparu par la suite. Ce rapport au réel est ce qui distingue le plus l'archéologue des autres spécialistes intervenant dans le champs historique. L'archéologue fait œuvre de scientifique lorsqu'il observe, d'historien lorsqu'il interprète.

Pour les périodes qui nous intéressent, on a vu toute l'importance de l'archéologie pour comprendre dans le détail l'évolution de la ville. Nous sommes ici évidemment sur un des aspects que l'archéologie explore le mieux, d'autant plus lorsque pouvons enrichir notre propos de textes d'archives. Cette dialectique qui s'instaure entre sources écrites et sources archéologiques est devenue en quelque années l'une des principales sources de renouvellement de l'histoire urbaine. Dans cette nouvelle formalisation de la recherche, c'est l'organisation même du chantier de fouille qui recrute l'historien archivistique chargé de dépouiller les actes anciens. Cet apport croisé a été mis en évidence dans d'autres villes de France comme à Lyon (Arlaud 2000). A Marseille, il a débuté en 1993 avec les fouilles de la place Jules-Verne et de la place Général-de-Gaulle. Si le premier chantier s'est très largement focalisé sur la période antique (il s'agissait avant tout de fouiller le port romain et grec), la seconde fouille a livré, pour la première fois depuis les travaux d'Eugène Duprat dans les années 1930, une lecture totalement renouvelée de l'évolution d'un espace suburbain de Marseille. Nous mesurons ici comment, en moins de vingt ans, toute une nouvelle réflexion sur l'évolution de Marseille médiévale a vu le jour.

L'intérêt de l'archéologie des Temps Modernes est souvent mis en doute car on suppose que les archives nous renseignent suffisamment. C'est oublier que les textes ne sont pas toujours le reflet de la réalité, qu'ils manquent



souvent d'objectivité car ils sont faits à dessein. Il peut s'agir de projets, de vœux pieux, qui n'ont jamais été suivis des faits sans que nous le sachions. L'archéologie permet d'en vérifier l'exactitude, comme nous l'avons vu pour l'alignement des rues ou le non-respect des *prix-faits*. À l'inverse, l'archéologue, surtout pour le début de l'époque moderne, met en exergue des aménagements urbains dont les archives n'ont pas gardé trace ; les alignements des rues près du Change et du Grand-Caire en sont de bons exemples. Pour des époques anciennes, elle renseigne également sur un habitat dont les actes notariés ne font pas encore état. Enfin et surtout, la mise au jour des vestiges permet de recalculer avec exactitude les textes avec la réalité. Si les études archivistiques menées par la méthode régressive et les localisations par les confronts permettent un exposé qualitatif, elles n'en comportent pas moins une part d'incertitude que l'archéologie parvient parfois à lever.

### 3. Perspectives (M. Bouiron)

Quelles perspectives peut-on proposer pour la prochaine décennie ? Il faut d'abord noter combien est maintenant devenue naturelle la fouille des niveaux médiévaux et modernes. Nous espérons révolu ce temps où l'on ne fouillait à Marseille que les niveaux grecs ou romains. Désormais, chaque campagne de fouille étudie réellement la totalité des niveaux archéologiques.

Les pistes de recherche qui sont ouvertes sont nombreuses et dépendront bien sûr de la localisation des chantiers. Quelques points forts se dégagent cependant. Le premier concerne l'évolution des différentes lignes de fortification. Les rares fouilles qui en ont rencontré les vestiges l'ont toujours abordé depuis la zone suburbaine : place Général-de-Gaulle pour l'extension du Plan Fourmiguier, îlot Puget 3 pour la fortification de la fin du XII<sup>e</sup> s., ravelin du XVI<sup>e</sup> s. de la porte d'Aix. Il manque la fouille détaillée d'une tour ou d'une porte principale de la ville et ses renforcements modernes. Absence aussi cruelle de toute connaissance des lignes de fortification antérieures à celle de 1190 : la fouille de la Bourse n'a jamais signalé la présence de l'enceinte de 1040 et l'on connaît encore moins les fortifications intérieures du haut Moyen Âge ou l'enceinte attribuée à l'évêque Babon. Nous en sommes réduits à des hypothèses certes séduisantes et étayées par de rares textes mais qui auraient besoin d'une confirmation archéologique.

Autre nécessité, la redécouverte du port médiéval. Voici une ville qui est toute entière tournée vers la mer et dont on ne connaît actuellement qu'une petite partie du rivage rencontrée lors du percement d'une grosse canalisation, rue de la République. Les textes sont nombreux,

mais ils mentionnent rarement les aménagements portuaires : le port fait partie d'un cadre de vie que l'on ne décrit pas. Il ne faudrait pas penser que le port moderne soit mieux connu que le port médiéval. Tout au plus peut-on bénéficier, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> s., d'une iconographie plus ou moins exacte qui illustre la ville et son port.

Autre manque dans la connaissance archéologique, les édifices religieux. En dehors de la cathédrale de La Major qui a fait l'objet de sondages archéologiques (malheureusement le rocher est quasiment au contact du sol actuel), aucun édifice n'a été fouillé. Or, de grands monuments sont probablement conservés dans le sol : l'église Saint-Martin sous la rue Colbert (on a certainement raté une occasion lors de la construction de la ligne du tramway), dont on ne sait pas si elle remonte à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge ; l'église des Accoules, dont l'emplacement, à peu près disponible (si l'on excepte les inévitables réseaux enterrés), pourrait donner lieu à une fouille particulièrement intéressante ; sans parler de toutes ces églises disparues, voire des grands couvents suburbains. Si certaines sont bien connues par les plans anciens, d'autres n'avaient pas de localisation précise avant nos recherches, ce qui n'a pas permis aux services de l'État d'exercer toute leur vigilance ; on pense par exemple à la construction du « Faubourg Saint-Ferréol », espace commercial construit à l'emplacement exact du couvent des Dominicains, bâti au XIII<sup>e</sup> s. et détruit en 1524, dont la localisation n'a pu être restituée qu'avec la fouille de la place Général-de-Gaulle.

Autre aspect important, la poursuite de l'enrichissement du fond cartographique informatisé. Le long travail qui a été réalisé pour le colloque du 26<sup>e</sup> Centenaire, *Trames urbaines ...*, a été prolongé par l'intégration de toutes sortes d'informations : nouveaux chantiers, fonds de plans vectorisés issus de documents d'archives, ... Or ce travail de cartographie historique est absolument indispensable pour la réflexion sur l'histoire de la ville. Depuis dix ans, l'évolution des instruments informatiques et en particulier des SIG permet d'envisager un avenir particulier à ce travail. Mis à la disposition de tous les archéologues travaillant sur Marseille, il doit faire l'objet d'un minimum de centralisation régulière des couches d'information, chacune avec son degré de fiabilité afin que cet outil soit sans cesse réactualisé au profit de tous.

Les dépouillements d'archives doivent également être poursuivis. On l'a dit, Marseille dispose d'un fonds très riche qui est loin d'avoir été exploité. Les transcriptions systématiques réalisées ces dernières années dans le cadre des chantiers de fouille permettent de commencer à disposer d'une base importante de réflexion.

Les textes que nous avons publiés dans l'ouvrage collectif dirigé par Thierry Pécourt proviennent ainsi de ces travaux. Ils devront être poursuivis et systématisés, centrés bien évidemment autour de chaque fouille, dans une optique de compréhension du développement foncier d'une part et du bâti de l'autre.

Nous espérons également que se renforceront à l'avenir les liens avec les historiens médiévistes et modernistes. La collaboration depuis longtemps souhaitée a pris forme grâce à Thierry Pécourt pour le Moyen Âge et à Régis Bertrand pour les Temps Modernes. Nos deux contributeurs dans le volume ont depuis longtemps déjà compris l'apport de l'archéologie à l'Histoire et

favorisent le rapprochement avec leurs collègues. Il est vrai que le travail de l'archéologue sur sa fouille n'a à priori pas grand-chose à voir avec un travail d'historien « classique » dont la recherche est avant tout intellectuelle. Nos méthodes de relevé ou d'enregistrement des données, sans même parler d'une organisation basée avant tout sur le travail d'équipe, sont en effet de nature bien différente. Mais la connaissance de la matérialité du passé qu'apporte l'archéologie permet de bâtir le cadre dans lequel se déroule l'Histoire. Souhaitons donc pour l'avenir la multiplication de travaux croisés aussi bien pour le Moyen Âge et plus encore pour la période moderne, qui sera, n'en doutons pas, le grand enjeu de la prochaine décennie.